

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIERE FINANCIERE POUR DES PROJETS PPP ET TRANSFERT DE COMPETENCES

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE EN TUNISIE (KOAFEC)

Référence de l'accord de financement : G-TN-KB0-TRN-001

N° d'Identification du Projet : G-TN-KB0-TRN-001

L'état Tunisien s'est vu octroyé un don de la Banque Africaine de Développement et le fond Africain de développement (collectivement dénommés la « Banque ») agissant en leur qualité d'administrateurs du Fonds fiduciaire de coopération économique Corée-Afrique (le «KOAFEC »), sur les ressources de ce dernier, afin de contribuer au financement d'une assistance technique à l'Instance Générale de Partenariat Public-Privé (IGPPP) dans le cadre du Projet d'appui au renforcement du partenariat Public-Privé.

Dans ce cadre, et en sa qualité d'agence d'exécution du projet, l'IGPPP se propose, suite à l'avis général de passation de marchés publié sur son site web ainsi que celui de la banque africaine de développement en date du 17 Mars 2022 (disponible sur les liens suivant : <http://www.igppp.tn/fr/node/585> et <https://www.afdb.org/fr/documents/agpm-tunisie-projet-dappui-au-renforcement-du-partenariat-public-privé>), de se procurer les services d'un consultant individuel spécialisé dans les aspects financiers des PPP, pour une ASSISTANCE TECHNIQUE en matière FINANCIERE.

La mission du consultant touchera aux trois composantes du projet :

- Composante 1 : Renforcement de capacité et transfert de compétences
- Composante 2 : Prospection et identification de projets PPP
- Composante 3 : Etudes et préparation de deux (2) projets pré-identifiés

Les objectifs de cette mission et son étendue sont détaillés dans les termes de référence joints à cet AMI.

La mission du consultant s'étendra sur une durée maximale de 16 mois en temps partiel plafonné à 200 jours/Hommes (consulter les TDRs de cet AMI pour le détail par composante).

La sélection des consultants se fera sur la base de leurs CVs et sera menée conformément au cadre de politique de passation des marchés du groupe de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015, disponible sur le site web de la banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> .

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations requises. (Documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Le classement des consultants se fera en fonction du nombre total de leurs expériences spécifiques réalisées en préparation des projets PPP et de leur pertinence.

Les personnes intéressées doivent envoyer leurs candidatures par voie postale (lettre recommandée avec accusé de réception ou rapide-post) ou les déposer directement contre décharge au bureau d'ordre central de la Présidence du Gouvernement à l'adresse suivante :

Présidence du Gouvernement
(A l'attention du Président de l'Instance Générale de Partenariat Public-Privé - Lac II)
Place du Gouvernement - 1020, La Kasbah - Tunis, Tunisie

portant expressément la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour une ASSISTANCE TECHNIQUE en matière FINANCIERE pour des projets PPP », et ce **au plus tard le 09 Juin 2022 à 12h (heure tunisienne)**, le cachet du bureau d'ordre central de la Présidence du Gouvernement faisant foi.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et d'autres informations complémentaires en adressant leurs requêtes par email à l'adresse suivante : contact@igppp.tn

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

1. Lettre de motivation
2. Le CV établi selon le modèle annexé aux TDRs, signé et paraphé sur toutes les pages par le candidat ;
3. Copies des diplômes et certifications ;
4. Les attestations justifiant de l'expérience professionnelle du candidat ;
5. Les termes de référence de cet AMI signés et paraphés sur toutes leurs pages.